

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 28 (1883)
Heft: 8

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXVIII^e Année.

N^o 8.

15 Août 1883

L'exposition du matériel sanitaire à Zurich.

Les journaux politiques ont raconté à leurs lecteurs les splendeurs de l'exposition nationale suisse à Zurich. C'est par milliers que les visiteurs affluent chaque jour dans l'enceinte de l'exposition : tous y cherchent le groupe qui les captive plus particulièrement. Une des sections les plus intéressantes est sans contredit celle où dépose le matériel sanitaire de notre armée : quelques mots à son sujet ne seront pas déplacés dans la *Revue militaire*.

Un catalogue spécial de cette exposition a été publié par l'administration militaire. Ce petit travail, fort complet, commence par donner des renseignements généraux sur l'organisation du service sanitaire de l'armée suisse : nous passons rapidement sur ce chapitre destiné surtout à des lecteurs étrangers. Le service sanitaire de première ligne incombe aux médecins et aux soldats sanitaires incorporés dans les unités tactiques : tous ceux qui ont fait du service ont eu l'occasion de voir comment fonctionne ce service sanitaire de première ligne, quelles sont les unités qui ont des médecins, des infirmiers ou des brancardiers, et quel est le matériel à leur disposition. Nous passons donc au service de seconde ligne déjà bien moins connu que le précédent. Ce service incombe dans la division au *Lazareth de campagne* comprenant un état-major, cinq ambulances et le train nécessaire à l'attelage des voitures.

Chaque *ambulance* a le matériel voulu pour recevoir deux cents blessés ou malades, les nourrir et les soigner. Dans la règle, celle des ambulances désignée pour occuper la place principale de pansement restera à son poste jusqu'à ce qu'elle soit de nouveau mobile par évacuation totale de ses malades ou qu'elle ait été remplacée par le personnel et le matériel des hôpitaux civils.

La *réserve de matériel* sanitaire que possède le lazareth servira soit à compléter le matériel des corps soit à venir en aide aux ambulances.

La *colonne de transports* aidera aux chars à blessés des ambu-